

Communiqué de presse IRBMS Un MOOC sport santé pour les médecins



Le décret d'application de la loi de santé 2016 précisant les modalités de prescription et de dispensation d'une "activité physique adaptée" dans le cadre d'une affection de longue durée (ALD) a été publié le 31 Décembre 2016.

A partir du 1er mars 2017 il sera possible de :

« Prescrire le Sport Santé sur ordonnance »

Depuis le 4 octobre 2016 nous proposons une formation en ligne (MOOC) destinée aux médecins et professionnels de la santé afin de pouvoir prescrire le sport santé mais aussi aux acteurs qui désirent acquérir un langage commun en lien avec la prescription du sport sur ordonnance.

Inscription gratuite

<http://www.mooc-sportsante.com>

Un projet soutenu par la **Région Hauts-de-France**.

Un programme réalisé par l'**IRBMS** sous l'égide d'un comité scientifique constitué de 26 membres et présidé par le Professeur Jean-Paul FRANCKE.

Au terme de la réalisation du MOOC, les participants seront en mesure :

- De prescrire le sport santé sur ordonnance aux 10 millions de Français en ALD.
- D'inclure des patients dans des programmes sport santé.
- D'évaluer et suivre des indicateurs de santé spécifiques.
- D'utiliser les compétences acquises pour mettre en place un projet multi-participatif, en lien, avec les professionnels de la santé et de l'activité physique et du sport en s'inscrivant dans la politique de la prescription du sport sur ordonnance.
- Etre capable d'encourager l'adoption de comportements favorables à la santé.



Les enjeux

L'activité physique, enjeu de santé publique, comment la proposer et la prescrire ?

Améliorer, en levant les freins, la pratique des **Activités Physiques Adaptées (APA)** en prévention primaire et secondaire pour l'ensemble de la population en prenant en compte les exigences de qualification des intervenants et des structures d'accueil. Prescrire l'activité physique comme médicament pour les patients porteur d'une **Affection de Longue Durée (ALD)**.

La connaissance de la législation, des prises en charges financières, des variables de l'activité physique, des contraintes en lien avec l'évolution des maladies chroniques en ALD, de la santé connectée et des offres de pratiques sur un territoire, permettent une **prescription « posologique »**, comme un médicament avec ses effets secondaires, ses précautions d'usage et ses résultats bénéfiques.



Le contexte

La sédentarité est le troisième facteur de risque de mortalité au niveau mondial à la même place que le tabagisme.

En effet la dépense énergétique de la population est limitée par le travail sédentaire, les déplacements passifs et par les **activités récréatives passives** (télévision, internet, jeux vidéo).

Depuis quelques années, on assiste à une **prise de conscience** de plus en plus forte, qui est relayée par les politiques publiques, selon quoi modifier les habitudes de vie trop sédentaire pourrait jouer un véritable rôle en matière de **prévention santé**, notamment grâce à l'activité physique.

Les modes de vie actuels, surtout dans les villes, ne permettent en effet que très difficilement d'adopter un style de vie actif, engendrant des **maladies chroniques non transmissibles** directement liées à la sédentarité.



L'activité physique adaptée

Réduire les facteurs de risque et les limitations fonctionnelles liés à la pathologie.

L'APA correspond à la pratique dans un contexte d'activité du quotidien, de loisir, de sport ou d'exercices programmés, des mouvements corporels produits par les muscles squelettiques, basée sur les aptitudes et les motivations des personnes ayant des besoins spécifiques qui les empêchent de pratiquer dans des conditions ordinaires. L'objectif de l'activité physique adaptée dans le cadre d'une maladie chronique est de réduire les facteurs de risque et les limitations fonctionnelles liés à la pathologie.



Le comité scientifique du Mooc est composé de 26 membres

Il est présidé par le Professeur Jean-Paul FRANCKE.

Le **Professeur Jean-Paul FRANCKE** est ancien Doyen de la Faculté de Médecine de Lille, ancien Président et actuel Directeur Général Adjoint de la Conférence Internationale des Doyens et des Facultés de Médecine d'Expression Française (CIDMEF).

Membres : Dr Aziz ALLAL, Dr Patrick BACQUAERT, Dr Jean-Jacques BASIER, Dr Karim BELLAID, Dr Dominique CUPILLARD DUQUENOY, Dr Didier ELLART, Dr Philippe GHESTEM, Pr Julien GIRARD, Dr Nicolas LEROY, Dr Romain LETARTRE, Dr Michel LUFIACRE, Dr Antoine-Xavier MALLIOPOULOS, Dr Simon-Pierre MALLONG, Dr Frédéric MATON, Dr Didier PAGERIE, Dr Jean-Luc TENEDOS, Pr André THEVENON, Dr Armand TOMASZEWSKI, Dr Jean-Marc VANDERPOTTE.

Membres Associés : Mr Anthony BACQUAERT, Mr Aurélien DESCATOIRE, Mr Michaël DOZIERE, Mme Irène LAUTIER, Mr Georges TETAZ, Mr Gérard VANELSTLANDE

Contacter l'IRBMS

- Médecin chef : Docteur Patrick Bacquaert.
- Email : contact@irbms.com
- 367, rue J. Guesde, 59 650 Villeneuve d'Ascq
- Téléphone : 03 20 05 68 32
- Site web : www.irbms.com

**Plus d'infos :**

<http://www.mooc-sportsante.com/presentation-du-mooc-prescrire-le-sport-sante-sur-ordonnance/>